



LA PASSION DE DÉCOUVRIR L'AVENTURE EN PARTAGE

DES SÉJOURS 100% INCLUSIFS, 100% FUN, 100% PEP

ÉTÉ 2024

WWW.PEP41.ORG

PEP 41 – Les Champs Fleuris - 1 rue des Maisons Brûlées – 41120 CHAILLES

Tél : 02 54 74 74 63 – mail : secretariatcomptabilite@pep41.org



CENTRE D'ACCUEIL LES CHAMPS FLEURIS

CHAILLES



Présentation

Situé à 4,5 km de Blois, à proximité des bords de Loire, ce centre est implanté sur un site exceptionnel de 1 hectare dans lequel sont aménagés poulailler, chèvrerie, clapiers à lapins, observatoire à oiseaux et jardin pédagogique.

On y trouve également des aménagements sportifs (ping pong, basket, volley, boulo-drome), un espace pour les jeux de ballon ainsi qu'un bac à sable. Les enfants seront installés dans des chambres de 2 à 8 lits réparties dans 2 Maisons (82 lits au total maximum). Ils pourront bénéficier de 3 salles d'activités, 2 ateliers d'animation et d'une salle restauration avec véranda et vue panoramique sur le parc, sur lequel se trouve aussi un espace pour les repas.

Ce centre de pleine campagne est idéal pour venir découvrir les richesses culturelles et naturelles du Val de Loire, tout en s'amusant.

Encadrement

- ✓ Directeur/trice BAFD/BPJEPS
- ✓ Animateurs/trices BAFA/BPJEPS (1 pour 5 pour les - de 6 ans, 1 pour 8 pour les enfants de + de 6 ans)
- ✓ Assistant sanitaire diplômé
- ✓ Brevets d'État pour les activités spécifiques

Accès

- **Route** : autoroute A10 sortie 17 Blois, puis direction Amboise/Montrichard/Chaumont-sur-Loire
- **Train** : gare de Blois-Chambord à 5 km, TER depuis la gare de Saint-Pierre-des-Corps ou d'Orléans
- **Avion** : aéroport de Tours 60km

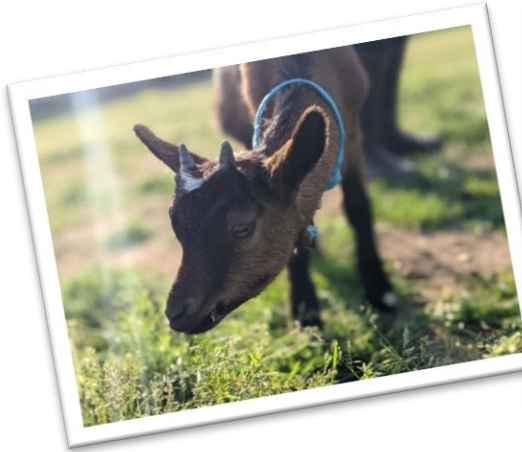
Coordonnées

PEP 41
1 rue des Maisons Brûlées
« Les Champs Fleuris »
41120 CHAILLES
02 54 74 74 63
secretariatcomptabilite@pep41.org
www.facebook.com/Centre_pep41
www.pep41.org

Explorateurs de l'Aventure



7 jours



4 - 5 ans

Petite virée à la campagne, dans la mini ferme des Champs Fleuris, pour les amoureux de l'aventure, de la nature, des animaux et des bonnes choses

Bienvenue dans notre mini ferme. Tu vas pouvoir, lors de ton séjour, prendre un grand bol d'air à la campagne et par la même occasion, découvrir tout un tas d'animaux : des animaux de la ferme, en passant par les animaux domestiques, ou encore les petites bêtes de l'eau... Ce sont de belles journées de découvertes qui t'attendent !

De plus, tu vas pouvoir avoir le choix entre diverses activités, qui te permettront de vadrouiller sur différents types d'ateliers ouverts, sur les thèmes : nature, créativité artistique, jardinage, cuisine, bricolage ... et encore bien d'autres jeux et activités qui n'attendent que toi.

Activités en folie :

- Ateliers « cuisto rigolo »
- « Les ateliers du Repaire » : la nature dans tous ses états et Jardinage pédagogique au jardin « Le champ du Rossignol », pour découvrir la biodiversité
 - Les petits Bricolos (bricolage du bois, de la maquette à la cabane, et bien +)
 - « Les petits ateliers du Léz'arts » (ateliers arts et culture, découvertes et créations)
 - « Jeux vadrouilles », olympiades et para olympiades
 - Journée au parc Romain Land (tobogans et jeux de glisse)
 - Pêche à l'épuisette en bord de Loire et découvertes autour du castor
- Journée accrobranche et compagnie au Lac (ou parcours dans les arbres = Têtards)
 - Soirée croqu'ô ciné glace

Et tout ceci sans compter : les soirées contées, les veillées feux de camps, la Boum, et ... les surprises !!!

Environnement :

Au cœur de la Vallée des Rois

A 4,5 km de Blois, le centre « Les Champs Fleuris » est implanté sur les bords de Loire, en pleine campagne, A proximité de la Forêt Domaniale de Russy
Mini ferme et animaux sur place

Infos pratiques :

Centre agréé PMI

Un séjour idéal pour un premier départ de petit d'aventurier et pour les amoureux des animaux, du plein air et de la nature.

À partir de
530€

7 jours

Du 22/07 au 28/07/2024

Du 29/07 au 04/08/2024

Du 05/08 au 11/08/2024

Du 12/08 au 18/08/2024

Aventuriers en herbe



7 jours



6-12 ans

Pour les petits écolo-aventuriers, amoureux de l'aventure, de la nature, des arts...et des colos !

L'écologie, la nature et les arts n'auront plus aucun secret pour toi. Et en plus tu vas pouvoir partager toutes tes expériences.

Dans cette expérience, tu y mettrais quoi ?

Une pointe de nature, deux doigts de folie, un brin de curiosité, un océan de rigolades, un petit bout de sens, un grand morceau d'innocence, un soupçon de mystère, une marmite de découvertes, une pincée de biodiversité, une touche de couleur, une poignée d'escalade dans les arbres et une bonne dose de créativité ...

Tu obtiendrais ... ?

Une aventure incroyable au cœur de la nature, ou tu vas pouvoir partager techniques et découvertes, t'amuser en grim pant dans les arbres, développer ta créativité et découvrir le monde qui nous entoure.

Activités en folie :

- « Les petits ateliers du Repaire », la nature dans tous ses états (ateliers jardinage et biodiversité, découvertes et forêt)
 - **Journée accrobranche et compagnie au Lac (et arbofilets)**
- Les bords de Loire, inscrits au Patrimoine Mondiale de l'UNESCO, leurs mystères et ses richesses + pêche et observation
 - **Visite du château de Blois et découverte du Son et Lumière (le soir)**
 - Cuisto and co (animations cuisine)
 - « **Les petits ateliers du Léz'arts** » (ateliers arts et culture, découvertes et créations)
 - Découverte des « jeux vadrouilles », olympiades et para olympiades
 - **Fiesta Boum, Veillée feu de camp, etc...**
 - Soirée croqu'ô ciné glace

Infos pratiques :

Un séjour idéal pour varier les plaisirs entre jeux, créations, expériences et découvertes, tout en prenant l'air. Tu y retrouveras aussi les grands évènements tant attendus en colo (boum, grands jeux, veillées feux de camps, ...) Une colo dans un centre doté d'un environnement naturel riche et varié, entre nature sauvage et nature de nos jardins.

À partir de
520€

7 jours

Du 22/07 au 28/07/2024

Du 29/07 au 04/08/2024

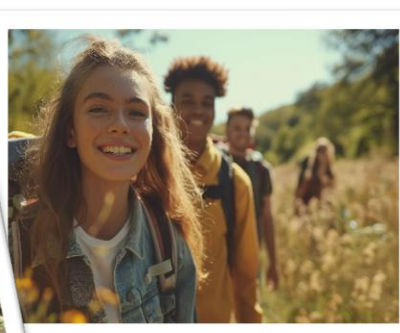
Du 05/08 au 11/08/2024

Du 12/08 au 18/08/2024

Tropicool Party



7 jours



13 - 15 ans

✨ Vivez un Été de folie 🌿

Prêt(e)s pour un été qui décoiffe ?

Nos colos dédiées aux jeunes de 13 à 15 ans sont le cocktail parfait de fun, d'amitiés et de défis palpitants ! Imaginez une semaine où chaque jour réserve son lot de rires, d'ateliers délirants et de sorties époustouflantes.

Bienvenue à l'été de tous les possibles !

Activités en folie :

(Au choix durant le séjour)

- Ateliers « cuisto » pour ceux qui aiment cuisiner
- Journée découverte de l'Archery game, avec initiation tir à l'arc
ou

Fly Dodge et parcours dans les arbres

- « Jeux vadrouilles », olympiades et para olympiades
 - Escape Box (Escape Game à l'envers)
- « Les ateliers du Repaire », la nature dans tous ses états pour découvrir la biodiversité
- Journée accrobranche et compagnie (avec tyroliennes géantes, arbofilets, arboslide au Lac)
 - Les Bricolos (atelier bricolage et compagnie)
 - Visite du château de Blois avec histopad et son et lumière
- « Les ateliers du Léz'arts » (ateliers arts et culture, découvertes et créations)
 - Soirée « croqu'ô ciné glace »

- Et tout ceci sans compter : Les projets des jeunes, les soirées jeux, les veillées feux de camps, etc ... !!!

Fun à Fond et Copains à Gogo

L'éducation populaire, c'est notre superpouvoir ! Nos anims débordent d'énergie et guident les jeunes dans une aventure où apprendre rime avec s'éclater. Les copains et copines sont les alliés parfaits pour partager des fous rires, relever des défis délirants et créer des souvenirs qui durent.

Les jeunes apprendront à travailler en équipe dans des challenges déjantés. Chacun aura sa chance de briller, et la compétition se fera toujours dans une ambiance de fête. Car chez nous, la vraie victoire, c'est de s'amuser ensemble !
Rejoignez-nous pour un été où l'aventure est à chaque coin de chemin, où les rires sont contagieux, et où des amitiés durables se forgent dans l'esprit des jeunes, et des plus jeunes.

Les places sont limitées, alors inscrivez vos jeunes explorateurs dès aujourd'hui pour une expérience estivale qui allie plaisir, éducation et souvenirs impérissables !

À partir de
560€

7 jours

Du 22/07 au 28/07/2024

Du 05/08 au 11/08/2024

Du 29/07 au 04/08/2024

Du 12/08 au 18/08/2024

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



En référence au titre VI de la vente de voyages ou séjours. Décret d'application 96-490 du 15 juin 1994

Préambule

Les séjours de vacances proposés dans ce catalogue sont ouverts à tous les adhérents d'une association départementale PEP. L'inscription à l'un des séjours présentés dans cette brochure implique l'acceptation des conditions générales de vente ci-après.

1. Responsabilité de l'organisateur

La mise en œuvre des séjours proposés dans cette brochure suppose l'intervention d'organismes ou prestataires différents. Ces derniers conserveront en tout état de cause les responsabilités propres à leur activité aux termes des statuts qui les régissent, de leur législation nationale ou des conventions internationales instituant entre autres dispositions, une limitation de responsabilités.

2. Responsabilité du participant

Tout séjour interrompu ou abrégé ou toute prestation non consommée du fait du participant, pour quelque cause que ce soit, ne donnera lieu à aucun remboursement. Le participant doit attirer l'attention sur tout élément déterminant de son choix, sur toute particularité le concernant susceptible d'affecter le déroulement du voyage ou du séjour.

Séjours écourtés : En cas de renvoi d'un mineur dans sa famille ou si le jeune est repris par sa famille ou s'il quitte le centre avant la fin du séjour pour des raisons disciplinaires, décidées par l'équipe d'animation, aucune somme ne sera remboursée et tous les frais occasionnés par ce retour seront à la charge de la famille.

3. Tarifs

Nos prix sont calculés au 1er janvier 2024. Ils incluent à minima la pension complète (4 repas par jour et l'hébergement). Ils sont donnés à titre indicatif et peuvent être soumis à variation : coût du carburant, des taxes afférentes aux prestations offertes et aux taux de change. Ils sont révisables en cas de nouvelles dispositions sur la fiscalisation de nos activités au 01/01/2024, de modification de transports, des parités monétaires ou des conditions économiques du pays où se déroule le séjour. Les participants en seront informés dans les meilleurs délais. L'adhésion aux PEP et les frais de dossier ne sont pas compris dans ces tarifs.

4. Modification du fait de l'organisateur du séjour

Nous déclinons toute responsabilité quant aux modifications de programme dues à des cas de force majeure. Les séjours et programmes qui sont organisés sont fonction de contrats passés avec divers prestataires et peuvent de ce fait donner lieu à des modifications.

Si, avant le départ, une modification touchant à l'un des éléments essentiels du contrat devait être apportée, le participant en serait informé par courrier. Le participant pourra alors, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, soit résilier le contrat et obtenir sans pénalités le remboursement immédiat des sommes versées, soit accepter la modification ou le voyage de substitution qui lui sera proposé.

5. Annulation du fait de l'organisateur

Dans le cas où un séjour serait annulé de notre fait (notamment s'il ne réunit pas un nombre suffisant de participants) une solution de remplacement sera proposée. Si elle ne convient pas, les sommes versées par le participant seront remboursées sans qu'il ne puisse prétendre à un quelconque dédommagement.

6. Annulation du fait du participant

Si le participant annule sa participation, il doit nous le faire savoir par lettre recommandée, la date de la poste servant de référence et de justificatif pour le calcul des frais d'annulation.

Toute défection signalée avant le voyage et toute absence constatée au cours de ce voyage seront considérées comme annulation.

Toute annulation entraînera la perception de frais selon le barème ci-dessous :

- plus de 30 jours avant le départ : retenue de 70 euros,
- entre 30 jours et 21 jours avant le départ : retenue de 25 % du montant du séjour indiqué dans le catalogue,
- entre 20 et 15 jours avant le départ : retenue de 50 % du montant du séjour indiqué dans le catalogue,
- entre 14 et 7 jours avant le départ : retenue de 75 % du montant du séjour indiqué dans le catalogue,
- moins de 7 jours avant le départ : retenue de 90 % du montant du séjour indiqué dans le catalogue,
- non-présentation au moment du départ : retenue totale du montant du séjour indiqué dans le catalogue.

Tout séjour écourté ainsi que toute prestation abandonnée volontairement par un participant ne font l'objet d'aucun remboursement.

7. Transport

Le prix du transport n'est pas inclus dans nos tarifs.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



8. Soins médicaux

Les frais occasionnés par les soins médicaux (médecins, pharmacie, analyses, etc...) seront facturés aux familles. A réception du paiement, elles recevront les feuilles de soins qui leur permettront de percevoir le remboursement de leur caisse locale de sécurité sociale et de leur mutuelle.

9. Assurance séjour

Dans le cadre des garanties souscrites à leur profit par les PEP, tous les participants à un voyage ou à un séjour bénéficient gratuitement des garanties principales suivantes :

A: Responsabilité civile (dommages causés aux tiers) :

- dommages corporels : 30 000 000 €

- dommages matériels : valeur vénale

B : Défense et recours sans limitation de somme

C : Individuelle accident corporel :

- frais de soins (en complément de tout autre organisme) 7623 € et frais de lunettes 336 € par victime

- frais de secours et de recherches 610 €

D : Assistance

Les moyens mis en place par l'assistance pour l'organisation du retour du participant en centre hospitalier proche du domicile, suite à un accident ou une maladie grave dont le traitement sur place s'avère impossible.

Attention ! Chaque personne faisant l'objet d'un rapatriement sanitaire en avion doit obligatoirement être porteuse de l'original de sa Carte Nationale d'Identité.

E : Dommages aux biens personnels en cas de vol caractérisé (effraction ou violence) sur déclaration aux autorités de police dans les 48 h et détérioration accidentelle : garantie limitée à 550€ avec franchise de 125€ par sinistre.

Attention ! Les assurances exposées ci-dessus sont présentées à titre purement indicatif. Seules les conditions générales et particulières des garanties procurées par l'organisme assureur et que chaque participant peut réclamer, ont valeur contractuelle et engagent les parties.

10. Inscriptions et renseignements

Inscrivez-vous impérativement auprès de l'Association PEP 41.

Tout bulletin d'inscription dûment rempli doit être accompagné du règlement de l'acompte. L'inscription à l'un des séjours présentés dans cette brochure implique l'acceptation des présentes conditions générales de vente ci-après.

11. Paiement

25 % du montant du séjour à l'inscription

Solde à régler avant le début du séjour

Dans tous les cas, le solde de votre participation devra être réglé, en totalité, à réception de la facture qui vous sera adressée et au plus tard 8 jours avant le départ.

Les paiements peuvent être effectués au siège de l'Association AD PEP 41.

Après votre inscription, la confirmation d'inscription que vous recevrez indiquera le séjour retenu et les modalités pratiques de départ.

LOI INFORMATIQUE, FICHIERS ET LIBERTÉS

Nous rappelons à nos adhérents la possibilité qu'ils ont d'exercer leur droit d'accès dans les conditions prévues par la loi n°78/17 du 06/01/1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Notre agrément : la Fédération Générale des Associations Départementales des Pupilles de l'Enseignement Public a été agréée Fédération de Vacances le 7 avril 1945.

Agrément Tourisme N° AG 075000002

Adhérent de l'UNAT – Membre de la Jeunesse au Plein Air

Photos non contractuelles